



LA DEFENSE



‘Hautes Etudes de Sécurité et Défense, une opportunité multisectorielle’ SESSION 2011

UN SUCCES DEPUIS 2005

Depuis janvier 2005, l'Institut Royal Supérieur de Défense organise les Hautes Etudes de Sécurité et Défense en collaboration avec Egmont - Institut Royal des Relations Internationales.

Ces dernières années, la nécessité d'une approche multidisciplinaire en matière de sécurité et de défense s'est affirmée de plus en plus face aux diverses crises éclatant aux quatre coins de notre planète. La globalisation n'est pas qu'un phénomène économique. La montée du terrorisme international ne fait, par exemple, que renforcer la nécessité d'une approche globale.

Gérer sécurité et défense de façon efficiente, mais surtout responsable, passe d'abord par une bonne compréhension des phénomènes en présence. Une analyse multidisciplinaire correcte permet d'éviter que des sentiments subjectifs, corporatifs ou individuels ne prennent le pas sur la raison. Voilà l'objectif et le défi posés à partir de janvier 2011 aux participants à la septième session des Hautes Etudes de Sécurité et Défense.

Lors des sessions précédentes, les diverses activités furent suivies tant par des participants de la Défense (militaires et civils) que par des membres des Affaires étrangères, de la Coopération au développement, de l'Intérieur, de la Justice, de la Police fédérale et locale, du monde économique et industriel, du monde académique, des ONG, etc. L'Institut Royal Supérieur de Défense constitue ainsi une interface entre ces mondes : c'est là une de ses raisons d'être !

Au cours de dix séminaires de deux jours, organisés mensuellement et consacrés chacun à un thème particulier, les participants suivent d'abord des conférences présentées par des professeurs de renom, des experts politiques ou diplomatiques en charge de dossiers en rapport avec le thème du séminaire. Ces conférences sont suivies d'un débat avec l'orateur, puis les participants forment des groupes de discussion où expériences et réflexions personnelles sont échangées, permettant de mieux cerner la globalité et la complexité des questions abordées.

Une dizaine de visites à des institutions actives dans le secteur de la sécurité et de la défense sont également prévues.

Dans leurs retours d'expérience, les participants sont unanimes à souligner le grand intérêt de cette formule. L'enrichissement retiré leur permet d'être encore plus performant dans leur fonction. Le but de ces Hautes Etudes de Sécurité et Défense est en effet de mieux armer des responsables de différents secteurs du vaste domaine de la sécurité et de la défense et non de dispenser une simple formation académique.

MODALITES PRATIQUES

PARTICIPANTS

Nous espérons avoir lors de cette septième session le même degré de diversité de participants que lors des sessions précédentes. En dehors de la participation des membres de la Défense, militaires et civils, l'IRSD prévoit en outre celle de membres du monde politique, de responsables des Services Publics Fédéraux des Affaires Etrangères et de la Coopération au développement, de l'Intérieur, de la Justice, de la Police Fédérale, du monde économique et industriel, du monde académique et de la recherche, des institutions européennes et internationales, des ONG, de la presse, ...

La participation aux Hautes Etudes de Sécurité et Défense suppose la participation à l'ensemble des dix séminaires et à un maximum de visites. Elle implique également l'adhérence au principe de non attribution (Chatham House Rule). Ce principe, qui a pour but de permettre à chacun, participant ou intervenant, d'exprimer le fond de sa pensée, assure que le contenu des idées et discussions peut être utilisé en dehors des séminaires pour autant que ni l'auteur, ni les circonstances ne soient mentionnés.

CANDIDATURES

Les candidats externes à la Défense sont sélectionnés par un Comité directeur et proposés au Ministre de la Défense pour approbation finale. La fonction, l'expérience et l'intérêt manifesté sont des facteurs qui entrent en compte lors de la sélection. Les candidatures accompagnées d'un CV et d'une lettre de motivation doivent nous parvenir avant le 10 octobre 2010. Les candidats seront invités à l'IRSD pour un entretien avant fin octobre 2010. Le Comité Directeur se réunira au plus tard le 18 novembre 2010 pour sélectionner les candidats.

FRAIS

Le principe du séminaire résidentiel est maintenu. Pour chaque participant externe à la Défense, une contribution unique de 300 euros comme participation aux frais de logement et de nourriture sera demandée en début de session. Les séminaires ont lieu au Club Prince Albert (20, rue des Petits Carmes, 1000 Bruxelles). Les frais de transport sont entièrement à charge des participants. Les frais éventuels occasionnés lors des visites sont également à charge des participants.

EMPLOI DES LANGUES

Lors des discussions, chacun s'exprime dans sa langue (français ou néerlandais) sans traduction. Certains orateurs s'exprimeront en anglais et la connaissance passive de cette langue est donc un minimum indispensable.

RENSEIGNEMENTS ET QUESTIONS

Vous pouvez consulter ces informations sur le site web de l'Institut Royal Supérieur de Défense : www.mil.be/rdc. Pour tout renseignement, contactez le colonel breveté d'état-major Eric Kalajzic, directeur du cours Hautes Etudes de Sécurité et Défense. Vous pouvez le joindre au 02/742.6981 ou par courriel: eric.kalajzic@mil.be.

